



Extrait du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et des Services Jules Le Cesne - Le Havre

<http://lecesne-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1703>

# **Charte de la mobilité pour la formation et l'enseignement professionnels du Programme Erasmus+**

- International -

Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2015

---

**Copyright © Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et des Services Jules Le Cesne -**

**Le Havre - Tous droits réservés**

---

## Charte de la mobilité pour la formation et l'enseignement professionnels du Programme Erasmus+

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le Lycée des Métiers Jules Le Cesne a vu sa candidature à la Charte de la mobilité pour la formation et l'enseignement professionnels du Programme Erasmus+ retenue.

Notre établissement a en effet :

\* mené à bien au moins trois projets de mobilité Leonardo da Vinci (LDV) dans le cadre du Programme EFTLV (2007-2013) et/ou de l'action clé 1 du Programme Erasmus+ dans le champ de l'Enseignement et la Formation Professionnels (EFP)

\* afficher un taux d'utilisation des financements européens de 80% sur chacun des trois projets de mobilité EFP menés à bien .

L'attribution de cette charte permet de bénéficier d'une procédure de candidature simplifiée à l'action de mobilité EFP pour toute la durée du Programme Erasmus+ (2014-2020).

Il s'agit d'une étape essentielle pour l'ouverture européenne de notre établissement

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/index.php>